

*Initiatives ministérielles*

Cela nous permettra de conclure des ententes avec les provinces pour la perception de ces taxes. Selon moi, c'est un aspect très important du projet de loi.

Cette mesure législative prévoit un renouvellement généreux du programme de péréquation tout en maintenant notre responsabilité financière et en simplifiant l'administration mutuelle des taxes aux deux paliers de gouvernement. De la sorte, nous améliorons notre régime fiscal, et voilà pourquoi c'est important.

Si on veut bien me le permettre, je veux revenir sur un des points soulevés par le secrétaire parlementaire. Nous entendons encore parler de compressions visant les provinces, de réduction des transferts aux provinces et ainsi de suite. J'ai fait un examen assez minutieux des paiements de transfert aux provinces depuis 1984-1985, soit depuis que les conservateurs forment le gouvernement du Canada. Je me suis intéressé aux augmentations accordées à chacune des provinces. Selon moi, il est important que la population sache exactement en quoi consiste ces augmentations. Je vais procéder province par province pour faire ressortir l'importance des transferts fiscaux accordés aux provinces ainsi que leur évolution jusqu'ici et en cette période marquée par les restrictions budgétaires.

• (1210)

Ainsi, les principaux transferts à Terre-Neuve augmentent en moyenne de 5,5 p. 100 depuis 1984-1985. Cette année, ils devraient dépasser 1,4 milliard de dollars, ce qui représente 44 p. 100 des recettes de la province.

Les principaux transferts à l'Île-du-Prince-Édouard, qui augmentent en moyenne de 5,3 p. 100 par année, dépasseront vraisemblablement les 300 millions de dollars cette année. C'est plus de 40 p. 100 des recettes de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les principaux transferts à la Nouvelle-Écosse augmentent en moyenne de 5,6 p. 100 par année depuis 1984-1985. Ils représenteront probablement plus de 1,8 milliard cette année, soit 43 p. 100 des recettes de cette province.

Les principaux transferts au Nouveau-Brunswick augmentent à un taux moyen annuel de 5,7 p. 100 depuis 1984-1985. On prévoit qu'ils atteindront presque 1,6 milliard cette année, ce qui représente 39 p. 100 des recettes de la province.

Les transferts au Québec augmentent en moyenne de 3,8 p. 100 par année depuis 1984-1985. Ils totaliseront quelque 11 milliards de dollars cette année, ce qui représente environ 31 p. 100 des recettes du Québec.

En Ontario, les principaux transferts augmentent annuellement de 6,2 p. 100 en moyenne depuis 1984-1985. On prévoit qu'ils dépasseront les 9,9 milliards de dollars cette année. C'est juste un peu plus de 20 p. 100 des recettes de l'Ontario.

Au Manitoba, nous avons assisté à une augmentation annuelle de 6,6 p. 100 de ces transferts depuis 1984-1985. On s'attend à ce qu'ils représentent plus de 1,9 milliard de dollars cette année, soit près de 40 p. 100 des recettes du Manitoba.

En Saskatchewan, ils augmentent à un taux annuel moyen de 8,3 p. 100 depuis 1984-1985. C'est la province où les transferts augmentent le plus. On prévoit qu'ils totaliseront plus de 1,3 milliard de dollars, ce qui représente environ 27 p. 100 des recettes de la Saskatchewan.

En Alberta, et je sais que cela vous intéresse particulièrement, monsieur le Président, les transferts connaissent un taux d'augmentation annuel moyen de 5,2 p. 100 depuis 1984-1985. Ils dépasseront les 2,5 milliards de dollars cette année et représenteront environ 20 p. 100 des recettes de l'Alberta.

En Colombie-Britannique, ils augmentent à un taux moyen de 4,8 p. 100. On s'attend à ce qu'ils totalisent près de 3,3 milliards de dollars cette année, ce qui représente plus de 20 p. 100 des recettes de la province.

Les paiements de transfert aux Territoires du Nord-Ouest augmentent en moyenne de 7,6 p. 100 par année, excéderont probablement 880 millions de dollars cette année et représentent quelque 80 p. 100 des recettes des Territoires.

Les paiements de transfert au Yukon croissent de 8,6 p. 100 par année depuis 1984-1985, dépasseront probablement 250 millions de dollars cette année et représentent les deux tiers environ des recettes du Yukon.

Les statistiques sont extrêmement ennuyeuses, et celles-là n'ont sans doute pas fait exception. Voici où je veux en venir. Les députés de l'opposition et les premiers ministres provinciaux se plaignent les uns après les autres de ce que les provinces ne reçoivent pas leur juste part des recettes fédérales, ou de ce que nous détruisons l'assurance-maladie—comme le prétend l'opposition—ou de ce que nous minons l'enseignement postsecondaire. Et pourtant, les paiements de transfert aux provinces ne cessent de s'accroître chaque année depuis un certain temps. Et cette année, bien sûr, on a réévalué le tout et on accorde quelque 400 millions de dollars de plus aux provinces, soit 200 millions en paiements rétroactifs et 200 millions additionnels par année par suite des négociations qui ont eu lieu. Il devient donc évident que même si